Menaces de mort sur la première radio LGBT du monde arabe

23/12/2017 à 23h24

(…)« **On a voulu la lancer après plusieurs émissions homophobes sur les médias tunisiens qui soit essayent de ridiculiser les homosexuels, soit invitent des imams pour prêcher la haine, proférer des fatwas et dire qu'il faut défenestrer ou brûler les homosexuels** », nous renseigne Mounir Baatour, le président de Shams, l'association de lutte contre l'homophobie qui a déjà lancé son propre magazine (…)

Dès la première émission, l'équipe plante le décor : **en 2017, la Tunisie a connu 66 arrestations d'homos présumés et 196 hommes gays sont actuellement enfermés**. Depuis la France, quand on clique pour la première fois sur « Lecture », on entend Dalida répéter « Laissez moi danser, chanter en liberté ». La tirade sonne comme un pied de nez à l'État tunisien qui a essayé à plusieurs reprise de faire taire les militants de Shams. **Depuis deux ans que l'association milite pour la dépénalisation de l'homosexualité en Tunisie (punie jusqu'à trois ans de prison), l'association a affronté plusieurs affaires au civil mais aussi au pénal, pour « attentat à la pudeur » et « incitation à la débauche** ».

(…)
Mounir Baatour ajoute auprès de Jeune Afrique que **les autorités ont équipé le lieu d'un système de surveillance et que des policiers contrôlent l'identité des personnes souhaitant entrer dans l'immeuble. À TÊTU, il apprend que le directeur de la radio y est cloîtré jour et nuit à cause des risques qui pèsent sur sa sécurité** : depuis l'annonce du lancement de Shams Rad le 11 décembre, il a reçu plus de 4 000

messages d’insultes et de menaces de mort. « Le directeur de programmation aussi, Nidhal Ziki, a reçu plusieurs menaces de mort.” **Il y a même eu un prêche du vendredi dans une mosquée de Monastir, sa ville natale, appelant à le tuer**. ”

Hebergée sur le net, Shams Rad échappe au contrôle de l’autorité audiovisuelle tunisienne, mais elle n’est pas épargnée par la vindicte populaire ou religieuse. Une affaire portée devant la Justice par le Conseil national des imams et des cadres des mosquées vise à interdire la diffusion de la radio (…)

Têtu